

PLAN D'ACTIONS

POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS)

ACADÉMIE DE CORSE



LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX (RPS)

Les RPS sont définis comme les risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental.

Le terme de RPS désigne donc un ensemble de phénomènes affectant principalement la santé mentale mais aussi physique des travailleurs. Ils peuvent se manifester sous diverses formes : stress au travail mais aussi sentiment de mal-être ou de souffrance au travail, incivilités, agressions physiques ou verbales, violences, etc.

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (QVT)







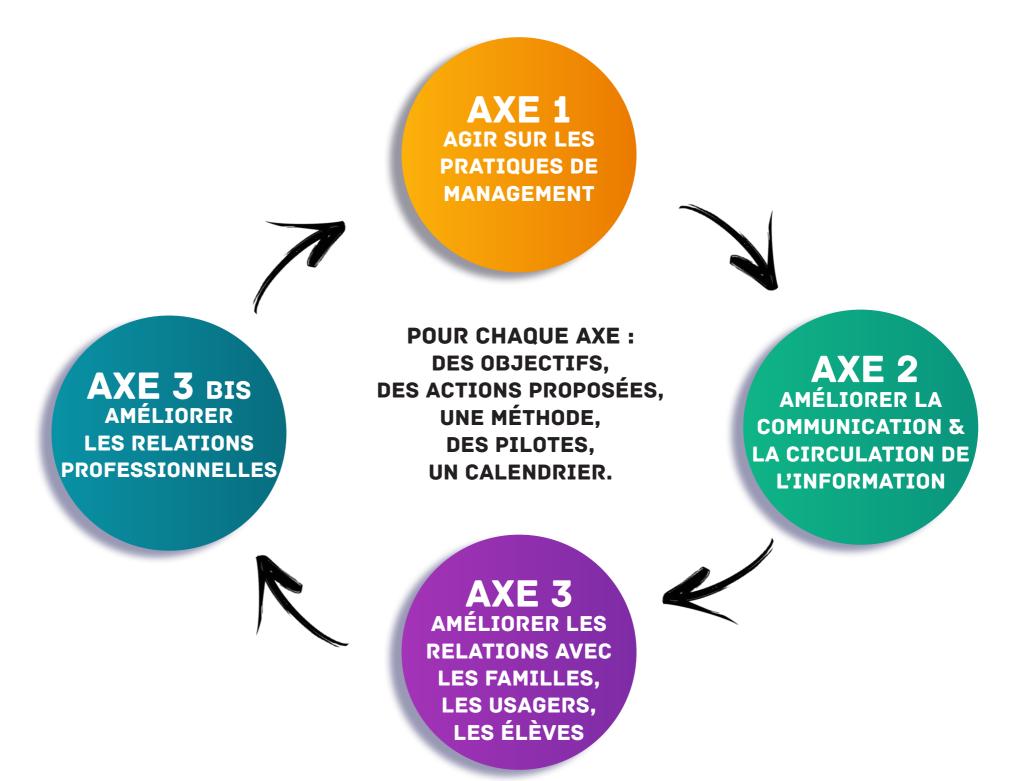
Bien-être



Santé



LES PROPOSITIONS D'ACTIONS DE L'ACADÉMIE DE CORSE POUR PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX



Ce plan, adopté après consultation du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail académique (CHSCT-A) du 16 décembre 2019 a été élaboré en pleine concertation avec les représentants élus des personnels.

Partenariat académique avec l'Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail (Aract) Occitanie.



AXE 1: AGIR SUR LES PRATIQUES DE MANAGEMENT

1 DE LA FORMATION CONTINUE

<u>Objectif</u>: Mettre en place une formation continue obligatoire de tous les encadrants (rythme triennal) sur les bonnes pratiques managériales.

Proposition d'utiliser la plateforme interministérielle Safire qui propose déjà des formations au management. Public désigné: tous les nouveaux encadrants (chefs d'établissement, adjoints, gestionnaires, chefs de division, IEN et ceux qui n'ont jamais suivi de formation) + la formation MGEN sur la gestion des conflits (Perdir et Dir école).

RENTRÉE 2020 & RENTRÉES SUIVANTES

CPA / DFTLV

2 DES GROUPES DE TRAVAIL

Diectif: Permettre une équité dans l'évaluation de tous les personnels.

Mettre en place de groupes de travail en amont, en présence des OS, du référent déontologique, des chefs d'établissement, de division et du corps d'inspection.

Objectif: Remettre le sujet des indemnités à plat et être transparent dans la communication des répartitions .IMP et indemnités pour IATOSS.

Recensement des ordres de mission par la DOSE.

Objectif: Élaborer une grille de lecture servant de base aux futures décisions pour la lecture et l'interprétation concertée entre l'administration (dont service juridique et OS).

Etablir une grille simple de lecture des textes relatifs aux décisions individuelles prises par l'administration (mutation, avancement, TA, LA) pour chaque corps, notamment enseignant. Ceci permettra de porter à la connaissance de tous, les pondérations liées à l'ancienneté, à l'avis du supérieur hiérarchique sur la décision prise en académie.

JANVIER À JUIN 2020

SG / DRH / DPE-DPAE / RH DE PROXIMITÉ

Dbjectif: Évaluer la charge de travail des directeurs d'école pour la réguler.

Le groupe de travail paritaire (directeurs d'écoles, IEN, DASEN, CRHP, OS) est déjà existant. Travailler sur la structuration des remontées d'informations.

JANVIER / FÉVRIER 2020

IA-DASEN

3 DES VALEURS COMMUNES & DE LA TRANSPARENCE

<u>Objectif</u>: Rappeler les valeurs communes lors des réunions de rentrée: un portage politique fort mettant l'accent sur la bienveillance.

Réunion de rentrée de tous les encadrants (EPLE, directeurs d'école et services administratifs).

RENTRÉE 2020 & RENTRÉES SUIVANTES | RECTRICE / CABINET / SG

4 UNE ORGANISATION DE SERVICE

Objectif: Réorganiser la répartition du travail dans les services administratifs en optimisant les ressources internes et le temps de travail.

Diagnostic interne. Réunion du 16 janvier 2020.

Réflexion à entreprendre sur les missions des services académiques.

JANVIER 2020 A 2023

SG / DAFCO / GIPACOR

AXE 2:

AMÉLIORER LA COMMUNICATION & LA CIRCULATION DE L'INFORMATION

1 DES ACTEURS ET DES OUTILS POUR MIEUX COMMUNIQUER

<u>Objectif</u>: Communiquer, faire connaître, améliorer le dispositif d'aide des personnes en difficulté (souffrance au travail) pour le rendre efficace et qu'il puisse être utilisé en toute confiance, en s'appuyant sur le réseau des GRH de proximité.

Présenter le dispositif dans les établissements.

Faire connaître le « référent » de la zone, sur le terrain pour « humaniser » le dispositif.

DRH / CPA / COM

<u>Objectif</u>: Inscrire une rubrique RPS dans le DU de chaque structure avec une trame opérationnelle.

Intégrer une question relative à la communication d'un calendrier par structure + l'existence d'une fiche de poste car risques RPS si inexistence.

CPA / GT RPS / DPSA

Objectif: Faire valoir la possibilité de déconnexion (charte de bonne conduite).

Établir une charte de bonne conduite pour les encadrants. (Il serait préférable de ne pas envoyer de mail le week-end, ni le soir, ni pendant les vacances). Prévoir d'insérer un message « ce mail n'appelle pas de réponse immédiate », par exemple.

RENTRÉE 2020

COM

2 L'ACCOMPAGNEMENT DES RÉFORMES

<u>Objectif</u>: Communication par le corps d'inspection des éléments d'évaluation de la réforme précédente (retour d'expérience) avant toute nouvelle.

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE SCOLAIRE

CORPS D'INSPECTION

Objectif: Accompagner la mise en place des réformes (communiquer, expliciter, dédramatiser) par le corps d'inspection, les chefs d'établissement, la DRH.

Prévoir un calendrier de rencontres en amont des réformes.

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE SCOLAIRE

CORPS D'INSPECTION

- Académie de Corse -

AXE 3:

AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES, LES USAGERS, LES ÉLÈVES

DE LA FORMATION

<u>○ Objectif</u>: Former les enseignants et les élèves sur la communication non violente.

A prévoir au plan académique de formation.

DAFPE / DAFPEN

Diectif: Former les enseignants à la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers. Diectif: Former les enseignants à la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.

La formation préexiste. Inciter les enseignants à s'y inscrire.

DAFPEN / IEN ASH / COM

DES RÉUNIONS ET DE LA SENSIBILISATION

Objectif: Réunir les familles et les élèves pour bien expliciter le règlement intérieur, notamment dans le cadre du savoir vivre et savoir être.

Note de rentrée à adresser aux chefs d'établissement et directeurs d'école + réunion de rentrée.

RENTRÉE 2020

CABINET / IA-DASEN

Objectif: Sensibiliser les parents aux dispositifs existants pour prendre en charge les élèves qui ont des difficultés comportementales.

Diffusion d'une fiche synthétique à l'attention des parents sur les dispositifs existants.

MAI - JUIN POUR LA RENTRÉE 2020

IA-DASEN / SG / DSDEN / COM / CPA

DE L'ACCOMPAGNEMENT

<u>○ Objectif</u>: Ne jamais laisser un enseignant seul devant une famille lorsqu'il y a un conflit.

Rappel lors des réunions de rentrée (premier et second degré).

RENTRÉE 2020

CABINET / IA-DASEN

AXE 3 BIS:

AMÉLIORER LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Objectif: Rédiger et proposer un livret d'accueil à tous les nouveaux arrivants.

Tous les nouveaux arrivants dans les EPLE et les services académiques.

Une trame commune devra être proposée aux directeurs d'école, et l'existence d'un livret d'accueil dans les établissements devra être vérifiée. Proposition de parrainage systématique en EPLE, école, ou service.

RENTRÉE 2020

CPA / DRH / COM

LE PROTOCOLE 2

Objectif: Mettre à jour, diffuser, faire connaître le protocole pour permettre aux personnes en difficulté de s'exprimer et/ou pour signaler ces personnes en difficulté et permettre à la personne concernée de s'adresser aux personnes ressources de son choix.

Élaboration d'une fiche synthétique pour les personnes en difficultés ou pour celles qui sont repérées comme en difficultés. Trois fiches:

- 1-Situation d'urgence absolue : protocole suicide
- 2-Situation d'urgence : protocole à suivre, fiche à élaborer 3-Mal-être au travail : fiche à établir pour les personnes qui détectent.

Faire des fiches de procédure pour formaliser l'alerte au suicide/la souffrance au travail.

CPA / MÉDECIN DE PRÉVENTION / MÉDECIN CT / ISST / DRH / COM **MARS 2020**

- Académie de Corse -